

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**Portzamparc Europe PME ISR part P (FR0013292802)**

Initiateur : Portzamparc Gestion

Site internet : <https://www.portzamparcgestion.fr/>

Pour de plus amples informations, veuillez appeler le **+33 2 40 44 94 91**

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Portzamparc Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Portzamparc Gestion est agréée en France sous le n° GP97077 et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est produit au : **31/12/2023**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

### TYPE

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

### DURÉE

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Portzamparc Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

### OBJECTIFS

Objectif de gestion : De classification Actions de pays de l'Union Européenne, le Produit a pour objectif de mettre en œuvre une stratégie ISR et, en investissant sur le marché des petites capitalisations de l'Espace Economique Européen, d'obtenir sur un horizon minimum de 5 ans une performance de 8.50% par an nette de frais, sur un horizon de 5 ans. La sélection des valeurs devra en outre permettre au fonds d'afficher une note ESG moyenne significativement supérieure à celle de son univers d'investissement. En l'absence d'indice représentatif de l'univers d'investissement du FCP, sa performance ne peut être directement comparée à celle d'un indicateur de référence.

Caractéristiques essentielles du Produit : L'objectif est atteint au travers d'une stratégie d'investissement reposant sur une gestion active et discrétionnaire fondée sur une approche fondamentale et disciplinée de la sélection de valeurs, alliant analyse fondamentale, recherche extra-financière et analyse quantitative. La stratégie d'investissement est opportuniste et sera basée sur le « stock picking ».

a) L'analyse fondamentale : Cette approche consiste en un examen approfondi des agrégats financiers de l'entreprise, en partant de ses postes au bilan (capitalisation, endettement, ...) et en passant par l'analyse de l'activité de l'entreprise (croissance, rentabilité, génération de cash...) et de ses perspectives, tout en tenant compte des ratios boursiers (PER, rendement, PEG, ...) de la société cotée. Cette analyse est régulièrement complétée par des rencontres avec les dirigeants des sociétés étudiées.

b) L'analyse quantitative : Cette méthodologie consiste à classer les sociétés à partir d'un outil propriétaire : le GPS BCAP. C'est un indicateur quantitatif qui permet de cartographier les valeurs dans des phases de façon très factuelle: Baisse (B), Controverse (C), Accélération (A) ou Pause (P). Les phases de Baisse et d'Accélération sont des phases tendancielle respectivement à la baisse et à la hausse. Les phases de Pause et Controverse sont des phases de transition.

c) L'analyse extra-financière : Basée sur les données et méthodologies de BNP Paribas Asset Management, l'analyse extra-financière consiste à noter chaque valeur suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La prise en compte de ces critères extra-financiers dans la gestion du fonds est basée sur une approche en amélioration de note par rapport à son univers d'investissement : la note ESG moyenne du

fonds devra être supérieure à la note moyenne de l'univers après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées (en capitalisation). Les données extra-financières ne sont pas standardisées et peuvent parfois être incomplètes ou peu transparentes. Exemples de critères : émissions de gaz à effet de serre, formation, indépendance du conseil d'administration...

Pour répondre aux exigences du LABEL ISR, le fonds s'engage à surperformer (par rapport à son benchmark de référence), les deux indicateurs extra-financiers suivants: Indicateurs Programme de diversité et Programme de lanceur d'alerte. En cas de dépassement, la mise en œuvre des corrections s'effectuera le cas échéant dans un délai raisonnable.

Le portefeuille du FCP est investi au moins à 75% en actions et valeurs assimilées d'entreprises de petites capitalisations éligibles au PEA PME de l'Espace Economique Européen (conformément à l'article L221-32-2 du Code monétaire et financier). Le gérant pourra également investir dans la limite de 10% du montant de l'actif net sur les actions de la zone européenne autres que celles de l'Espace Economique Européen et sur les actions de la zone euro dans l'univers des grandes capitalisations. Les petites et moyennes capitalisations sont inférieures à 10MM€ et les grandes capitalisations sont supérieures à 10MM€. L'OPCVM pourra recourir à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés pour optimiser la gestion en s'exposant ou en se couvrant sur le risque actions et le risque de change sans dépasser 100% de l'actif net. Les valeurs hors zone euro du portefeuille pourront être couvertes contre le risque de change par l'utilisation de warrants, futures, ventes à terme (net des achats) ou de forwards de change. L'utilisation de ces instruments sera discrétionnaire. Le Gérant pourra aussi investir dans d'autres titres intégrant des dérivés (bons de souscription, warrants) dans la limite de 100% de l'actif net. Par ailleurs, afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP pourra détenir des parts ou actions d'autres OPCVM/FIA à titre accessoire (10% maximum de l'actif net) et des obligations émises sur les marchés de taux de la zone Euro par un Etat (dette publique) ou par des Organismes non gouvernementaux (dette privée) à titre accessoire (10% maximum de l'actif net). En outre, pour gérer sa trésorerie, le FCP pourra également emprunter des espèces ou détenir des liquidités. Lorsqu'elle les jugera pertinentes, Portzamparc Gestion pourra participer à des opérations financières (augmentations de capital, introductions en bourse...), y compris des opérations pour lesquelles Portzamparc SA peut-être conseil, arrangeur ou placeur; services pour lesquels Portzamparc SA peut percevoir une rémunération de la part de l'émetteur. Ces opérations seront toujours effectuées en application de la politique d'investissement du fonds et dans le respect du dispositif relatif à la gestion des conflits d'intérêts du groupe Portzamparc.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit distribué est orienté plus particulièrement vers les PSI ou société de Gestion fournissant la gestion pour compte de tiers à leurs clients. Les clients particuliers possédant des connaissances basiques des marchés financiers. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie en capital (SRI 4). Le client doit tolérer une exposition au risque élevé de son capital. La durée de placement recommandée est de plus de 5 ans. Ce produit répond à un client ayant un souhait d'un investissement à forte croissance et de diversifier son capital.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

- Que 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts Totaux</b>	324 EUR	2 011 EUR
<b>Incidences des coûts annuels (*)</b>	3,2%	3,3%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,41% avant déduction des coûts et de 3,07 % après cette déduction.

Ces chiffres ne comprennent aucune commission de distribution. Toutefois, la personne qui vous vend le produit peut facturer de telles commissions et vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Portzamparc Gestion ne facture pas de coûts d'entrée, mais la personne qui vous vend le produit peut vous facturer. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des coûts d'entrée auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.	0 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	Les frais de recherche représentent 0,18% de la valeur de votre investissement. Les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation représentent 1,10% maximum de votre investissement.	137 EUR
<b>Coût de transaction</b>	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	82 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	20% au-delà d'une performance annuelle du FCP de 8.50%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	106 EUR

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

### Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du produit.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Le Service Qualité Clientèle du groupe Portzamparc est à votre disposition pour enregistrer votre réclamation, l'étudier en toute objectivité et y répondre de manière circonstanciée. Tout est mis en œuvre pour vous délivrer rapidement une réponse complète, précise et détaillée. Un accusé réception de la réclamation vous sera adressé dans les dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation écrite, sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai. Nous nous engageons à répondre à votre demande dans un délai ne pouvant excéder deux mois, sauf exception dûment justifiée. On entend par réclamation toute manifestation d'un client ou de l'un de ses représentants exprimant une insatisfaction, un mécontentement ou une contestation auprès de Portzamparc. Ainsi, une demande d'information, d'avis, de clarification, de service ou de prestation n'est pas une réclamation. Vous pouvez saisir gratuitement ce service en contactant votre interlocuteur habituel qui transmettra votre demande ou en écrivant à l'adresse suivante :

**Portzamparc - Service Qualité - 16 rue de Hanovre - 75002 Paris**  
ou en envoyant un courriel à [BCEF.Portzamparc\\_reclamations@bnpparibas.com](mailto:BCEF.Portzamparc_reclamations@bnpparibas.com)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances du produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : 1/ Cliquez sur <https://www.portzamparcgestion.fr/> 2/ Indiquez votre profil et acceptez les termes et conditions du site internet. 3/ Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et sélectionnez le fonds concerné.
- Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site Portzamparc Gestion : [www.portzamparcgestion.fr](http://www.portzamparcgestion.fr) et peuvent être adressés, dans un délai de huit jours ouvrés, sur simple demande écrite du porteur auprès de Portzamparc Gestion - 10, rue Meuris - 44100 NANTES ou par email : [portzamparcgestion@portzamparc.fr](mailto:portzamparcgestion@portzamparc.fr) ☐ N°ADEME : FR200182\_01XHWE
- Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : Notre engagement responsable - Portzamparc Gestion
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.